Réseau de transport d'électricité

Ajustement sur Sites Télérelevés raccordés aux Réseaux Publics de Distribution

Atelier technique Processus et Systèmes d'Information
11 Février 2010

SOMMAIRE

01. Proposition de processus cible
02. Proposition de processus simplifié adapté à un petit nombre de sites
03. Suite des travaux

Processus Cible

Rappel des Règles actuelles

Pour la participation d'un site au MA, l'AA (site ou agrégateur) doit :

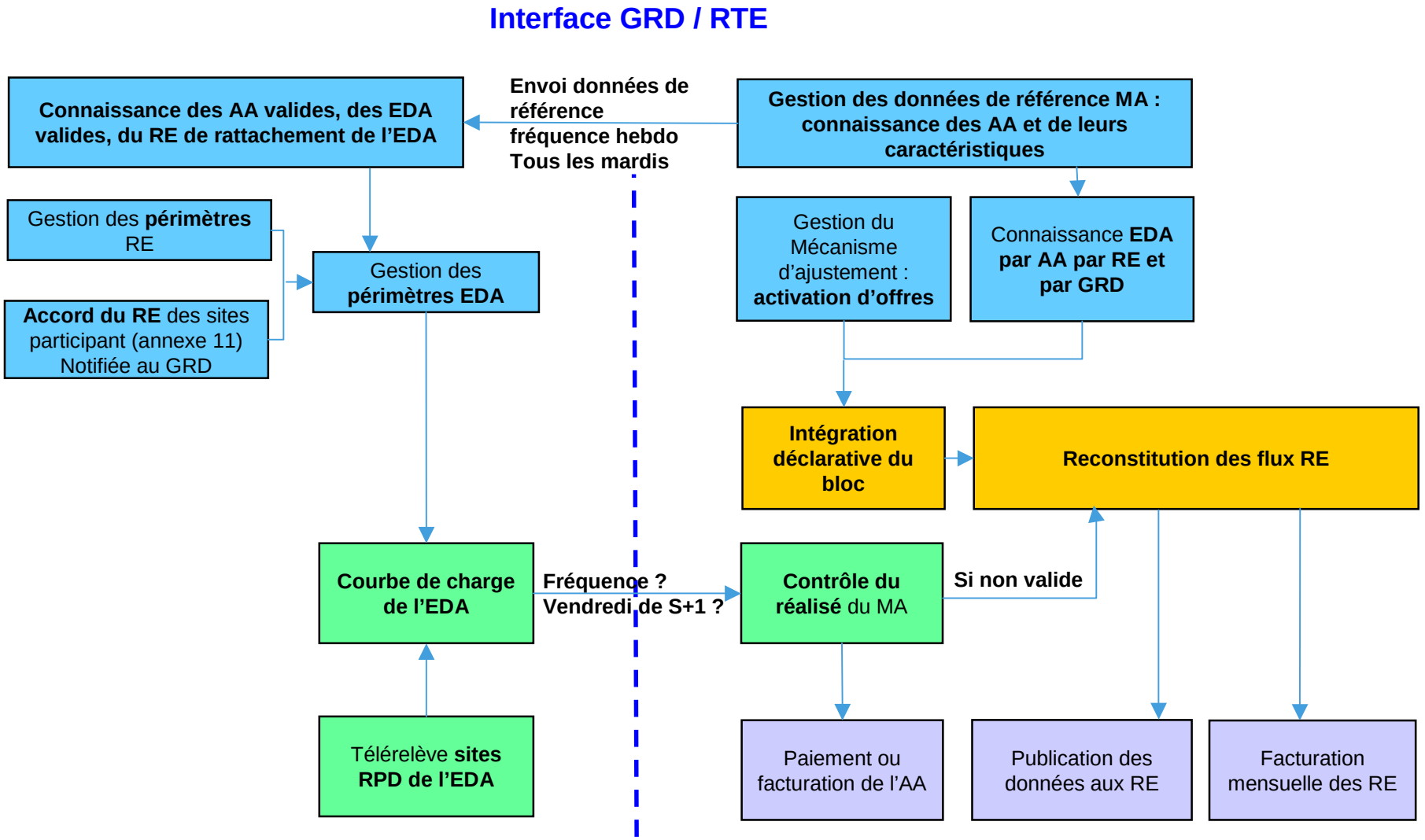
- Fournir l'accord de son RE, ie Annexe 6 du CART, ou l'annexe C7 de la section II des règles RE
- Fournir l'annexe de rattachement au périmètre d'ajustement
- Compléter l'annexe 10 entre GRD et AA (envoi des courbes de charges à RTE)
- Compléter l'annexe 11 entre RE et AA (pas de consommation ajustée en provenance des GRD)
- Périmètre d'ajustement à jour (annexe 8)

Pour la reconstitution des flux, les gestes suivants sont alors nécessaires :

- Correction directe dans l'écart du RE en rajoutant le bloc

Processus cible

Proposition



Données de référence MA

Données de référence RTE envoyées à chacun des GRD concerné

AA
- Nom AA ayant contractualisé
- Date début activité
- Date de fin d'activité

GRD où AA est actif (ie dispose d'au moins un site dans une de ses EDA)
- Code
- Date début activité sur le GRD
- Date de fin d'activité sur le GRD

EDA
- Code
- Date début activité
- Date de fin d'activité
- RE de Rattachement

Données de référence GRD à envoyer à RTE ?

Proposition
processus cible

Gestion des périmètres EDA sur le RPD

Entrée d'un site dans une EDA

A la demande de l'AA

Sortie d'un site d'une EDA

A la demande du site
A la demande de l'AA
A la demande du RE du site

Demande plus de 7 jours avant fin du mois M : modification au 1er de M+1

Demande moins de 7 jours avant fin du mois M : modification au 1er de M+2

Sortie d'une EDA à la suite d'un changement de fournisseur :
simultané avec le changement de fournisseur / RE

même avec accord du nouveau RE, il y a changement d'EDA

Flux et Formats

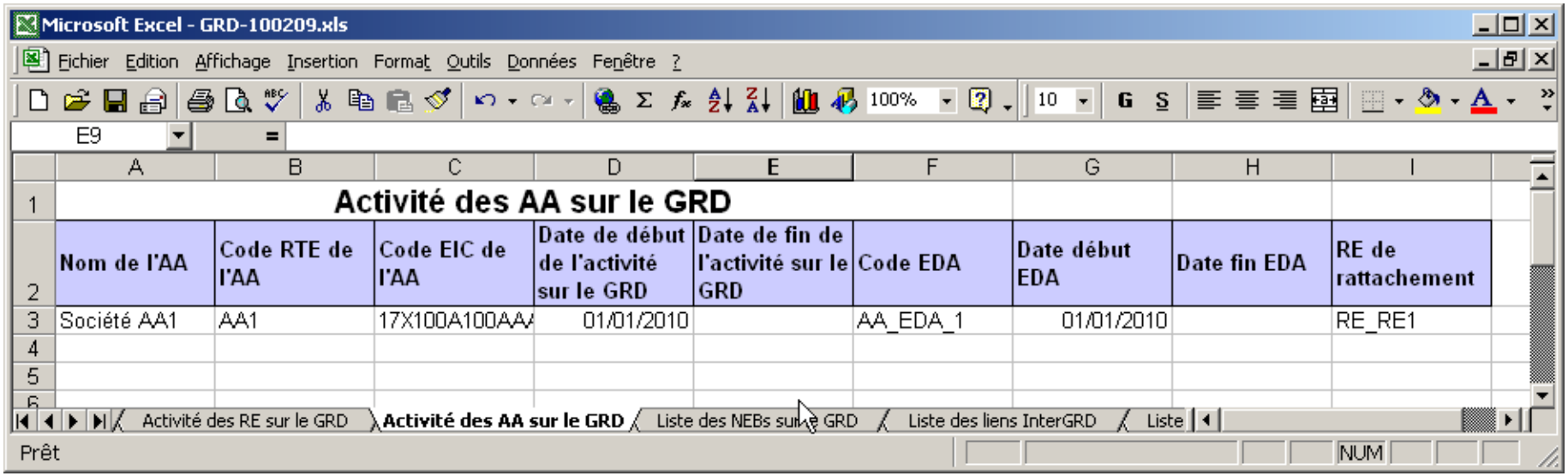
Flux de données de référence

Proposition processus cible

➢ Les données de référence ne parviennent qu'aux GRD concernés avec une activité d'ajustement sur leur réseau.

➢Le Flux exploité est celui déjà existant pour les données de référence RE

➢ Rajout d'un nouvel onglet avec les caractéristiques de l'ajustement actif sur le réseau



Flux de données dynamiques entre GRD et RTE

Proposition processus cible

- RTE a besoin des courbes de charge agrégées de l'EDA pour assurer le contrôle de réalisé du MA

- Le GRD doit transmettre la CdC systématiquement :
  - Un envoi systématique semble plus industriel pour les GRD et est intégrable directement et consultable selon les appels.

- La granularité proposée des échanges est hebdomadaire.
  - Les données pourraient être transmises le Vendredi S+1

- Cela correspond à la mise en œuvre d'une BAL de réception de ces courbes.
  - Il s'agit d'une simple BAL (donc la sécurisation reste à étudier)

Flux de données dynamiques entre GRD et RTE

Proposition processus cible

- Proposition RTE de format à mettre en œuvre :
  - Le choix se porte sur un format CSV simple à mettre en œuvre, connu de tous, et facilement exportable
  - Rappel : le séparateur est un point-virgule, et un autre point-virgule achève chacune des lignes.
  - **Ou format présenté à la précédente séance (ie XML/EAR)**

- Le nom du fichier est l'agrégation des champs suivants :
  - CRMA : valeur Fixe
  - Code GRD (code à 4 chiffres connus de tous les GRD et diffusé dans le fichier de référence)
  - AAAAMMJJ : Date de création du fichier AAAA correspond à l'année, MM pour le mois et JJ pour la journée
  - HHMMSS : Heure, minute et seconde de création du fichier
  - AAAAMMJJ : Date de la première journée de données (ie premier samedi 00h00)
  - Ex : CRMA_0001_20100210_0630000_20100130.csv

- Le fichier contient les champs suivants :
  - Code de l'EDA : donnée fournie par RTE (facultatif)
  - Code du site : donnée fournie par le GRD (facultatif)
  - Identifiant du comptage : # si pas de code défini (facultatif)
  - JJ/MM/AAA : AAAA correspond à l'année, MM correspond au mois, et JJ représente la journée
  - Le nombre de points contenus dans la courbe : 144 (24 heures), 138, ou 150
  - V1 : valeur en puissance moyenne 10 minutes entre le point 00h00 et 00h10
  - V2 : valeur en puissance moyenne 10 minutes entre le point 00h10 et 00h20
  - .....
  - V144 : valeur en puissance moyenne 10 minutes entre le point 23h50 et 00h00 J+1

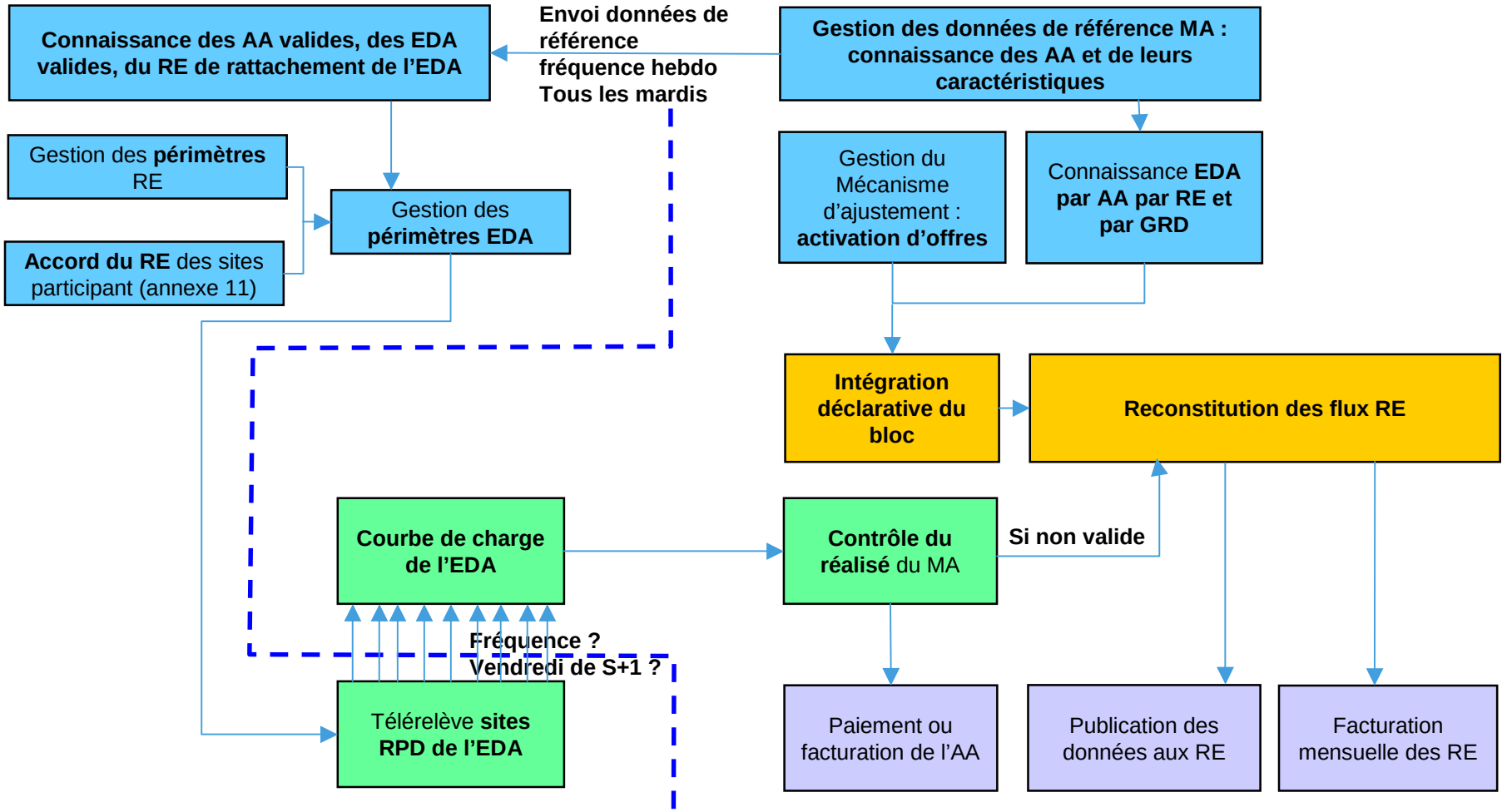
  - Les valeurs sont positives dans le cas d'une injection sur le réseau
  - Les valeurs sont négatives dans le cas d'un soutirage sur le réseau

Processus Simplifié :
Cas d'un petit nombre de site

Processus simplifié

Proposition

Interface GRD / RTE



Flux de données entre GRD et RTE

Proposition processus simplifié

- Proposition RTE de format à mettre en œuvre :
  - Le choix se porte sur un format CSV simple à mettre en œuvre, connu de tous, et facilement exportable
  - Rappel : le séparateur est un point-virgule, et un autre point-virgule achève chacune des lignes.

- Le nom du fichier est l'agrégation des champs suivants :
  - CRMA : valeur Fixe
  - Code GRD (code à 4 chiffres connus de tous les GRD et diffusé dans le fichier de référence)
  - AAAAMMJJ : Date de création du fichier AAAA correspond à l'année, MM pour le mois et JJ pour la journée
  - HHMMSS : Heure, minute et seconde de création du fichier
  - AAAAMMJJ : Date de la première journée de données (ie premier samedi 00h00)
  - Ex : CRMA_0001_20100210_0630000_20100130.csv

- Le fichier contient les champs suivants avec une ligne de titre :
  - Code de l'EDA : donnée fournie par RTE (facultatif)
  - Code du site : donnée fournie par le GRD (facultatif)
  - JJ/MM/AAA : AAAA correspond à l'année, MM correspond au mois, et JJ représente la journée
  - Le nombre de points contenus dans la courbe : 144 (24 heures), 138, ou 150
  - V1 : valeur en puissance moyenne 10 minutes entre le point 00h00 et 00h10
  - V2 : valeur en puissance moyenne 10 minutes entre le point 00h10 et 00h20
  - ……
  - V144 : valeur en puissance moyenne 10 minutes entre le point 23h50 et 00h00 J+1

  - Les valeurs sont positives dans le cas d'une injection sur le réseau
  - Les valeurs sont négatives dans le cas d'un soutirage sur le réseau

Suite des travaux

Financement des nouvelles prestations demandées aux GRD :

Ces actions pourraient être payées au GRD par l'intermédiaire de prestations annexes : offre de service GRD à construire

- montant de la prestation
- payeur
- …

Plannings associés

- pour la mise en œuvre du processus simplifié
- pour la mise en œuvre du processus cible